

3M France: grippage dans le plan antipandémie

Un comble : 3M, fabricant de masques de protection contre la grippe A, n'en aura pas assez pour son personnel en France. Pour des besoins évalués par les CHSCT de 3M France à 200 000 unités, l'entreprise ne disposerait, selon nos informations, que d'un stock de 40 000 et attendrait une livraison supplémentaire de 80 000, au rythme de 5 000 par semaine. À ce train, il faudrait 16 semaines d'attente. À moins que la direction ne tire la sonnette au niveau européen. Car les usines du groupe qui fabriquent les précieuses protections en Angleterre tournent actuellement à plein régime, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. C'est, en tout cas, ce que demandent avec instance les comités d'établissement et les CHSCT. Non pas que 3M France aie sous-estimé le risque pandémie. Bien au contraire, elle prépare son plan de continuité d'activité depuis avril. En revanche, compte tenu de la multiplicité des filiales et des sites de production, le calendrier de consultation des CHSCT n'a pas été optimisé. Or les représentants des salariés contestent le plan, sur certains sites, comme Beauchamp et Cergy (95), où les instances consultées refusent de donner leur avis. Les points de friction concernant notamment les jours de congés pour enfant malade et les modalités de télétravail.

INSTITUTIONS

FO prépare une offensive en direction des cadres

L'Union des ingénieurs et cadres FO réunira son congrès les 27 et 28 octobre prochains, à Dijon. Quelque 200 délégués y sont attendus. Sauf surprise, l'équipe dirigeante actuelle, à commencer par le secrétaire général, **Éric Peres**, et le bureau exécutif de 16 membres, en poste depuis octobre 2006, devrait être reconduit. Thème générique : « *la situation des cadres dans l'entreprise et l'exercice de leurs droits syndicaux* ». À l'instar de la CFDT, FO part à la chasse aux cadres. « *Dans le seul secteur privé, ils étaient 200 000 en 1947, à la création de FO-Cadres. Ils sont désormais plus de 3,5 millions. Hors du secteur privé, l'évolution est comparable* », expose Éric Peres, tout en affirmant ne pas chercher à tondre la laine sur le dos de la CFE-CGC. « *Vu le niveau de syndicalisation, il y a de la place pour tout le monde* », assure-t-il. FO-Cadres, qui revendique entre 35 000 et 40 000 adhérents, s'apprête à lancer une offensive de recrutement. Notamment parmi les jeunes, en capitalisant sur son action (couronnée de succès) en faveur de la rémunération des stagiaires, et en misant sur son secteur juridique, un des mieux outillés et des plus actifs parmi les soutiens syndicaux de la place. L'organisation fait aussi ses premiers pas en matière de e-adhésion et assure avoir déjà recueilli plus de 300 demandes via le Web. Bien implantée dans l'industrie (en particulier dans la métallurgie et la chimie), dans la banque et l'informatique, l'Union des ingénieurs et cadres FO a aussi des places fortes dans le secteur public : les travaux publics de l'État, les Mines et la Fonction publique hospitalière. Elle reste néanmoins loin derrière l'Ugict-CGT et la CFDT-Cadres, qu'elle rêve de pouvoir talonner. Comme les organisations concurrentes, elle reste confrontée au problème de l'implication des cols blancs. Même enrôlés, ils restent discrets. Leur confier un mandat électif relève encore du défi. La raison ? L'idée erronée, mais bien ancrée parmi les managers et les directions d'entreprise, selon laquelle un cadre syndiqué actif est déloyal.

COULISSES

POMPIER. France Télécom va renforcer sa DRH. C'est, avec l'audit que rendra Technologia pour fin novembre, l'une des mesures d'urgence prises par la direction. Un responsable de la gestion des carrières sera nommé. Rattaché au DG-RH, Olivier Barberot, il suivra les mobilités, source avérée de stress, ainsi que le déploiement du télétravail.

ALTERNATIVE. CroissancePlus demande au gouvernement de « reporter » le plan d'action pour les seniors en ce qui concerne les PME. À la place, ce club d'entreprises suggère la généralisation du CDD senior, accessible à tous, sans limitation ni cotisation chômage, et le cumul emploi-retraite pour tous, avec maintien en activité jusqu'à 70 sur accord conjoint employeur-salarié.

HARMONISATION. Avec l'adhésion de la CFDT, de la CFTC et de l'Unsa aux classifications des 5 800 collaborateurs, le DG du Régime social des indépendants (RSI) boucle le processus d'unification des caisses Ampi, AVA et Organic fusionnées en 2006. Les modalités s'appliqueront avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

MARCHANDAGE. Pour faire face à un risque de sous-activité, sans recourir au chômage partiel, Airbus propose à ses salariés français d'épuiser tous leurs congés et vider leurs comptes épargne temps. L'entreprise serait même prête à leur accorder des « acomptes ».

COME-BACK. La bonne veille boîte à idées fait son retour dans les grandes entreprises, souvent intégrée à la méthode Six Sigma (amélioration continue) et rebaptisée « *innovation participative* ». Safran va former ses managers à la gestion des propositions du personnel. Le groupe Technip mise aussi sur le procédé.

DÉLESTAGE. Otis France (6 200 salariés) s'apprête à supprimer 140 emplois. L'annonce sera faite au comité central d'entreprise, le 30 septembre. Sont visés les achats et la vente. Les modalités resteront classiques : volontariat, mesures d'âge et aide à la création d'entreprise.